



Objet	Ce document a pour objet de présenter le laboratoire de l'hôpital et ses activités. Il concerne les patients venant au centre de prélèvement du CH et le personnel du laboratoire prenant en charge les consultants externes.
Définitions	Donner la définition des termes non connus des destinataires et cités dans le document.
Références	Textes de lois, règlements exemples : Norme 15189, SH REF 02...



1- MISSIONS DU LABORATOIRE

Le laboratoire de biologie médicale du Centre Hospitalier, créé en 1965, réalise les actes de biologie de l'Établissement 24h/24h et une activité de consultation externe. Il effectue également les actes de biologie de structures privées partenaires telles que des établissements spécialisés dans la réalisation de séances de dialyse et l'hospitalisation à domicile (HAD).

Le laboratoire articule son activité autour de **5 Unités Fonctionnelles** : *biochimie, hématologie, microbiologie, sérologie et dépôt de produits sanguins labiles* ; celles-ci sont placées sous la responsabilité d'un praticien spécialiste référent.

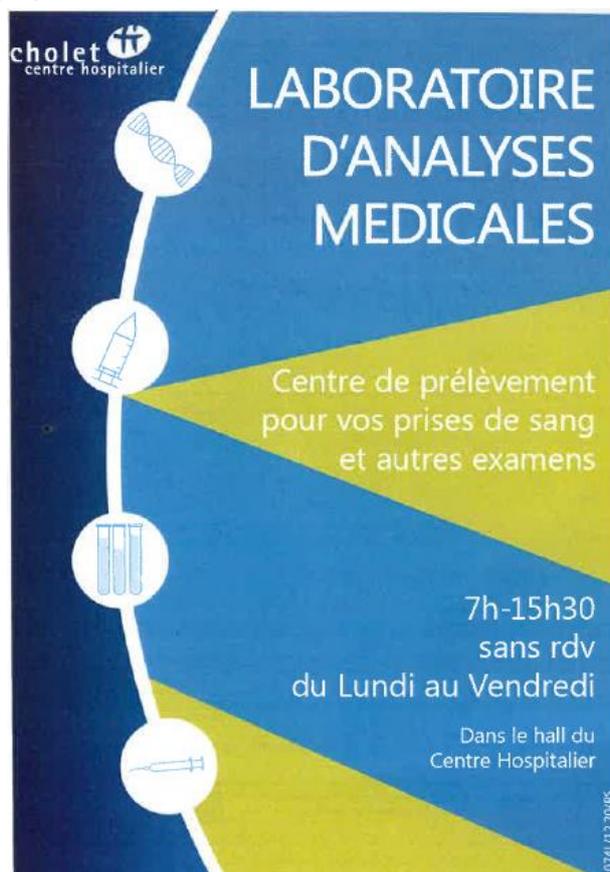
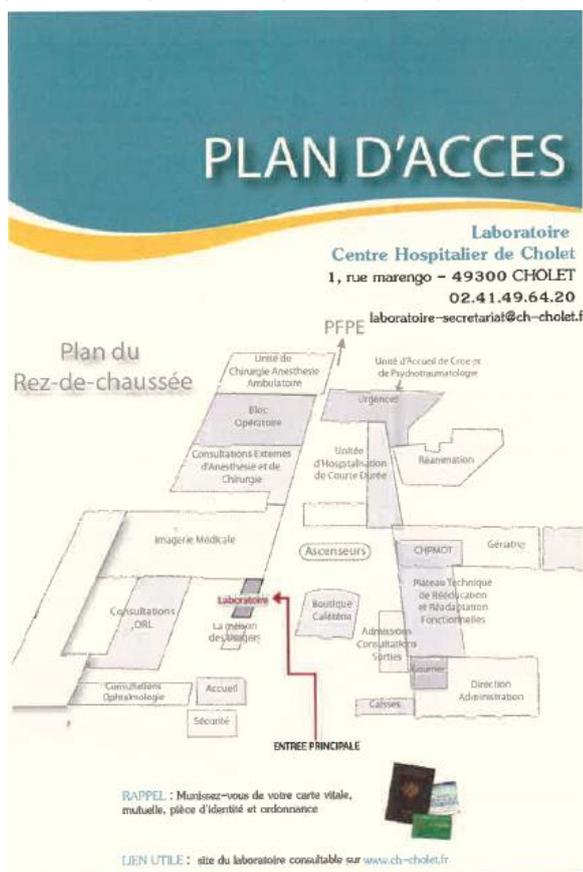
Par ailleurs, il assure le contrôle de la biologie délocalisée du Centre Hospitalier de CHOLET.

2- LOCALISATION, HORAIRES D'OUVERTURE ET ACCES AU LABORATOIRE

Le laboratoire est situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal du Centre Hospitalier. Il est rattaché au pôle « plateaux techniques et médico-techniques ».

Le centre de prélèvement, avec secrétariat du laboratoire et accueil des consultants externes, se trouve dans le hall.

Il permet d'assurer les prélèvements sanguins, les prélèvements à visée microbiologique (bactériologie, virologie, mycologie et parasitologie) des consultants externes.



Le laboratoire est en activité 24/24h avec un système de garde pour les nuits, les week-ends et les jours fériés.

Le centre de prélèvement du laboratoire est ouvert de 7h jusqu'à 15h30, du lundi au vendredi, sans rendez-vous (RDV possible: circuit prioritaire)



3- ANALYSES REALISEES

Les analyses réalisées sur site sont traitées dans quatre unités fonctionnelles :

L'unité fonctionnelle de biochimie

- Analyses biochimiques (ionogramme, enzymologie...) sanguine et urinaire,
- Protéines (électrophorèses, immunofixations),
- Hormonologie, marqueurs cardiaques, marqueurs tumoraux...,
- Bilans gazeux,
- Surveillance thérapeutique des médicaments, recherche de toxiques...

L'unité fonctionnelle de bactériologie-parasitologie

- Analyses microbiologiques de prélèvements biologiques divers,
- Diagnostic de Covid (patients hospitalisés)
- Mycologie,
- Diagnostic du paludisme et parasitologie,
- Surveillance des infections nosocomiales,
- Conseil en antibiothérapie.

L'unité fonctionnelle d'hématologie

- Cytologie : numération formule sanguine (NFS) et plaquettes, frottis sanguins, myélogrammes, liquides de ponction divers,
- Hémostase :
 - Analyses d'hémostase globale, surveillance thérapeutique,
 - Analyses spécialisées, dépistage des facteurs de risque de thrombophilie, exploration des maladies hémorragiques,
- Immuno-hématologie :
 - Groupes sanguins, recherche et identification des anticorps irréguliers, surveillance de maladie hémolytique néonatale, épreuves de comptabilité des Produits Sanguins Labiles,
 - Auto-immunité.

Le plateau technique de sérologie

- Sérologie microbienne et virale, surveillance des AELB.

Les examens plus spécialisés et non traités sur site sont externalisés vers les laboratoires sous-traitants, lesquels sont liés à l'Etablissement par une convention.

4- PRESENTATION ET HORAIRES DE TRAITEMENT DES EXAMENS DE BIOLOGIE MEDICALE PAR UNITE FONCTIONNELLE

	Numéros utiles	Horaires		
		Lundi au vendredi	Samedi	Dimanches et jours fériés
SECRETARIAT	Accueil Rendez-vous Consult. ext. ☎ 02 41 49 64 20	7h-17h30	Fermé	Fermé
	Hospitalisation : ☎ 24 21	7h-17h30	8h30-12h15	Fermé
CENTRE DE TRI	☎ 24 14	24h/24h	24h/24h	24h/24h
	Secrétariat tri : ☎ 24 13	8H30-18h	Fermé	Fermé
HEMATOLOGIE	Cytologie : ☎ 24 26	24h/24h	24h/24h	24h/24h
	Hémostase : ☎ 24 29	24h/24h	24h/24h	24h/24h
IMMUNO-HEMATOLOGIE	☎ 24 25	24h/24h	24h/24h	24h/24h



<i>bactériologie, virologie parasitologie, mycologie</i>				
MICROBIOLOGIE	☎ 24 10	24h/24h	24h/24h	24h/24h
<i>Parasito-myc : non réalisé en période de garde</i>				
SEROLOGIE INFECTIEUSE	☎ 27 50	8H-17H	Fermée	Fermée
<i>AELB : 24h/24h</i>				
BIOCHIMIE	chimie poly. : ☎ 24 17	24h/24h	24h/24h	24h/24h
	Garde chimie : ☎ 29 07	24h/24h	24h/24h	24h/24h
<i>Analyses spécialisées non réalisées en période de garde</i>				
DEPOT DE PRODUITS SANGUINS LABILES	☎ 02 41 49 64 21	24h/24h	24h/24h	24h/24h

5- CONTACTS

Secrétariat :

Le secrétariat est ouvert :

- du lundi au vendredi de 7h à 17h30
(Consultations externes + patients hospitalisés)
- le samedi de 8h30 à 12h15
(patients hospitalisés seulement)

Téléphone ☎ : 02 41 49 64 20

Fax ☎ : 02 41 49 60 30 / 60 26

Courriel ✉ : laboratoire@ch-cholet.fr

Biologistes :

Biochimie / Sérologie

- Dr Tiphaine MERGEY, Chef de service, Médecin biologiste
- Dr Anne-Marie OSTA, Médecin biologiste

Hématologie

- Dr Michèle DAUTEL, Médecin biologiste
- Dr Amélie BACHELOT, Médecin biologiste
- Dr Isabelle MIGNON, Médecin biologiste

Immuno-hématologie

- Dr Anne-Marie OSTA

Microbiologie

- Dr Pauline TOUROULT-JUPIN, Pharmacien biologiste
- Dr Béatrice LESIMPLE, Pharmacien biologiste

Dépôt de produits sanguins labiles

- Dr Claire FRENEAUX, Pharmacien biologiste
- Dr Béatrice LESIMPLE

Cadre Médico-Technique :

Sonia BREBION